

UN ÉTAT FORT AU SERVICE DES RÉGIONS



Le Parti Québécois a toujours été et demeure le parti des régions. Un État fort pour les régions, c'est un gouvernement qui agit en véritable partenaire pour que nos régions se développent à la hauteur de leur immense potentiel

Un État fort au service de la création d'emplois en région

- Rendre Internet haute vitesse accessible partout au Québec très rapidement dans le mandat;
- Améliorer le crédit d'impôt remboursable pour les jeunes qui dénichent un emploi en région ou qui s'y installent en tant que travailleurs autonomes dans leur domaine de diplomation, et en faire la promotion.

Un État fort pour une meilleure qualité de vie en région et pour attirer plus d'étudiants

- Faire de la couverture cellulaire en région une priorité;
- Imposer un prix plancher pour les billets d'avion pour les vols régionaux et, ainsi, réduire significativement leur coût;
- Instaurer un système de bourses pour favoriser la mobilité des étudiants et accentuer l'achalandage des universités en région;
- Démocratiser l'accès à la faune pour la population
 - ▶ Rendre gratuit le permis d'initiation à la chasse pour tous;
 - ▶ Rendre gratuit le permis de pêche pour les moins de 18 ans;
 - ▶ Diminuer de 20 % le prix des permis de pêche;
 - ▶ Doubler le nombre de baux de villégiature tirés au sort annuellement;
 - ▶ Rétablir la table de concertation pour déterminer les coûts des baux de villégiature;
 - ▶ Établir une stratégie nationale pour limiter les coûts des rampes de mise à l'eau.

Un État fort pour des régions en pleine possession de leurs moyens

- Construire avec les régions une loi-cadre sur la décentralisation et la régionalisation;
- Laisser chaque région choisir son modèle de concertation régionale et lui donner une réelle autonomie dans le contrôle des sommes dévolues au développement économique;
- Stopper toute forme de centralisation dans l'appareil public;
- Assurer la coordination des fonds publics investis en région par l'ajout, dans chaque région, d'un sous-ministre qui se rapportera au premier ministre;
- Mettre sur pied la Commission des régions, une commission parlementaire itinérante qui sillonnera le Québec pour rapprocher les Québécois des décisions.

Un État fort pour répondre aux pénuries de main d'oeuvre.

- Choisir, parmi les candidats à l'immigration, ceux qui peuvent immédiatement combler les besoins là où ils se situent, notamment en région, et en évaluant correctement leurs diplômes et leurs acquis;
- Notre objectif : faire en sorte que 25 % des nouveaux arrivants s'installent en région dans un premier mandat;
- S'assurer que les candidats disposent, avant d'arriver, d'une connaissance suffisante du français pour s'intégrer immédiatement dans leur emploi et leur société d'accueil;
- Bien vérifier, au point d'entrée, que les candidats adhèrent aux valeurs et aux lois québécoises, puis renforcer cette connaissance par la suite;
- Ne compter que sur les outils actuellement disponibles pour le gouvernement du Québec, donc ne rien proposer qui suppose l'accord d'Ottawa afin de garantir le succès de cette nouvelle politique.